



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Paris, le 1^{er} septembre 2015

Direction générale des
ressources humaines

Service des personnels
enseignants de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-direction des études
de gestion prévisionnelle,
statutaires et des affaires
communes

DGRH A1
N°2015-0005

Affaire suivie par
Stéphane LE RAY
Tél : 01 55 55 40 02
Fax : 01 55 55 40 09
Mél. : stephane.le-ray
@education.gouv.fr

72, rue Regnault
75243 - Paris Cedex 13

Monsieur,

Par courriel du 10 juillet 2015, vous avez appelé l'attention de Monsieur Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les difficultés que peuvent rencontrer certains professeurs agrégés ou certifiés pour être affectés sur des postes de PRAG/PRCE au sein de l'enseignement supérieur.

Afin de pallier toute difficulté en ce sens, la circulaire du 18 juin 2014 organisant la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur pour l'année 2015, publiée au B.O n°25 du 19 juin 2014, a notamment arrêté au 29 juin 2015 la date limite de réception des dossiers de candidatures de ce type afin de permettre au rectorat de trouver plus facilement une solution de remplacement dans les établissements du secondaire.

En outre, comme l'an passé, les recteurs, sensibilisés sur ce point, ont alerté les présidents d'universités sur le respect de ces procédures pour limiter au maximum tout refus à ce type de mobilité. D'expérience, les difficultés de procédure sont bien souvent liées à une transmission tardive de dossier et/ou incomplet et chaque acteur en présence (rectorats et universités) ne manque pas d'assurer une gestion individualisée des cas les plus compliqués.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice générale des ressources humaines

Catherine GAUDY

Monsieur Pierre LURBE
Professeur à l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3
Président de la SAES
Institut du Monde Anglophone
5, rue de l'Ecole de Médecine
75006 Paris